

Premier Prix Lilau de la Ville de Lausanne le polar romand à l'honneur

L'année 2015 marque la première édition du Prix Lilau – lire à Lausanne. Ce prix, doté de 20'000 francs, honore un ouvrage récent, inscrit dans une sélection élaborée par les professionnels des Bibliothèques et Archives de la Ville. Le jury, composé de lecteurs non professionnels, s'est réuni les 14 et 15 mars au Château de Lavigny. Le nom du/de la lauréat(e) sera rendu public jeudi soir 19 mars au cours d'une cérémonie publique à l'Arsenic à 19h en présence du municipal Grégoire Junod.

Le jury, composé de lecteurs non professionnels, s'est réuni les 14 et 15 mars au Château de Lavigny, résidence internationale pour écrivains de la Fondation Ledig-Rowohlt. Il a fait son choix parmi les ouvrages suivants :

Mary Anna Barbey : *Swiss Trafic*, Ed des Sauvages, 2013
Bastien Fournier : *L'assassinat de Rudolf Schumacher*, L'Aire, 2014
Joseph Incardona : *Misty*, Baleine, 2013
Frédéric Jaccaud : *Hécate*, Gallimard, 2014
Sébastien Meier : *Les ombres du métis*, Zoé, 2014
Michaël Perruchoud : *Le garçon qui ne voulait pas sortir du bain*,
Faim de siècle & Cousu Mouche, 2013

Ce prix, d'un montant de 20'000 francs, et piloté par le service Bibliothèques et Archives, s'inscrit dans la nouvelle politique du livre mise en place par la Ville de Lausanne. Le nom du/de la lauréat(e) sera rendu public **jeudi soir 19 mars** au cours d'une cérémonie publique à l'Arsenic à 19h. Le lauréat se voit aussi offrir une résidence d'un mois au Château de Lavigny. Les auteurs sélectionnés seront présents, ainsi que des membres du jury, placé sous la présidence de Patrick Delachaux.

A l'issue de la cérémonie, un buffet est proposé. Il sera possible de dialoguer avec le lauréat, le Président du jury et les autres acteurs du projet.

La direction du logement et de la sécurité publique

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- Grégoire Junod, directeur du logement et de la sécurité publique, 021 315 42 00
- Frédéric Sardet, chef du service Bibliothèque et Archives, 079 536 60 54
- Patrick Delachaux, président du jury, 078 870 38 71

Lausanne, le 17 mars 2015